

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

|                                      |          |        |        |
|--------------------------------------|----------|--------|--------|
|                                      | 3 mois   | 6 mois | 1 an   |
| CAHORS ville.....                    | 3 fr.    | 5 fr.  | 8 fr.  |
| LOT et Départements limitrophes..... | 3 fr.    | 5 fr.  | 9 fr.  |
| Autres départements.....             | 3 fr. 50 | 6 fr.  | 11 fr. |

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

|                          |          |
|--------------------------|----------|
| ANNONCES (la ligne)..... | 25 cent. |
| RÉCLAMES.....            | 50 —     |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

# LA GUERRE

## LA SITUATION

**L'échec allemand devant Verdun. Les inventions des Boches. — Les Italiens notent des avantages. — L'action dans les Balkans. — Les Russes à Trébizonde. Les conséquences de ce gros succès. — Le conflit Germano-Américain.**

En France, c'est le calme plat. Le mauvais temps, assurément, est pour beaucoup dans cette accalmie, mais la « réception » faite invariablement aux soldats du Kronprinz par notre artillerie et nos héroïques poilus est bien pour quelque chose aussi dans l'arrêt des attaques teutonnes !

Écrasés par nos feux, les soldats de Guillaume ne peuvent mordre nulle part notre ligne défensive. Toutes les tentatives coûtent à l'ennemi des pertes formidables et on ne voit pas trop comment Wolff pourra continuer à annoncer des succès. Il y a soixante jours que le Kronprinz a décidé de prendre Verdun ; à la vitesse actuelle, il lui faudrait des années pour arriver au but...

Afin de calmer l'opinion germanique qui s'écœure de pertes et des assauts infructueux, les journaux d'Outre-Rhin inventent des histoires. Ils ont déjà dit et répété que ce sont les Français qui attaquent et qui subissent des pertes invraisemblables.

Il s'agit de trouver mieux encore. Le *Berliner Tageblatt* (organe officieux), raconte que l'offensive allemande avait pour unique but de déjouer le projet français de lancer une attaque *Kolossal* contre Metz :

« La longue guerre de positions avait rendu nerveuse l'infanterie française. Les journaux français réclamaient la marche en avant et il était logique que se produisît une attaque sur Metz. Mais le plan a été déjoué : l'attaque allemande contre Verdun a contraint les Français à jeter toutes leurs forces de ce côté. »

Les Boches peuvent se réjouir. Le Kronprinz a sacrifié ses hommes par centaines de mille, mais Metz est sauvé !...

Cependant la presse a beau faire, elle ne parvient pas à rassurer l'opinion et comme l'écrit le *Journal*, « dans toute cette comédie il y a un cri. On Pentend, dans l'article, inlassablement répété, où l'on tâche de démontrer que l'Allemagne ne perd pas de monde devant Verdun. A cet effort constant et inutile pour les rassurer, reconnaissez l'angoisse des mères allemandes. »

Sur le front Italien, la lutte reste très vive, mais aucun changement notable n'est signalé. Nos alliés marquent tous les jours d'indiscutables avantages qui finiront bien par se transformer en un gros succès.

Dans les Balkans, il y a une certaine activité de l'artillerie. Nous ne croyons pas cependant que le moment de l'offensive soit venu, puisque l'armée serbe reconstituée est encore à Corfou. Son départ, il est vrai, est imminent. Des télégrammes respectés par la censure — ont annoncé que les Alliés avaient l'intention très arrêtée de transporter nos alliés par le chemin de fer Grecs de Patras à Salonique. Les Grecs protestent, si nous en croyons la presse suisse, mais l'Entente riposte dans la Grèce à sa part de responsabilité dans le pillage des sous-marins et qu'elle doit accepter, par suite, le passage des troupes.

Cependant, le trajet par voie ferrée est de 750 kilomètres et la ligne est à voie unique. Le transfert des troupes demandera donc... quelques jours.

On ne s'endort point, pourtant, à Salonique, preuve en est la lettre que nous recevons ce matin et qui est datée du 7 avril :

« Nos camarades de Verdun sont merveilleux, nous écrit-on. Suspendus à la T. S. F., nous suivons leurs exploits et nous sommes heureux... Notre tour se prépare. Nous y mettons toute notre âme et lorsque l'heure sonnera, nous irons de l'avant avec l'idée bien arrêtée de briser l'obstacle pour nous retrouver en Serbie reconquise. Nous le voulons et nous l'obtiendrons, vous pouvez en être certain... Nous sommes décidés à mordre et à mordre en troupes d'Afrique... »

On le voit, les Alliés préparent l'action sur tous les fronts.

La nouvelle prévue depuis plusieurs jours est un fait acquis : Trébizonde est au pouvoir des Russes. C'est un beau succès qui remplit de joie nos alliés et c'est chose fort légitime.

En dehors du bénéfice moral considérable que cet événement assure à nos alliés, le bénéfice matériel en sera incalculable.

Les troupes du Tsar, depuis plusieurs mois, marquaient de nombreux succès en Arménie. Après la prise d'Erzeroum, nos amis avaient progressé très sensiblement à l'ouest vers Erzindjan et au sud vers Bitlis, c'est-à-dire que les Russes avaient conquis des provinces à plus de 200 kilomètres de leurs frontières. Mais au nord d'Erzeroum, dans la région montagneuse du Tchokor, les Turcs avaient pu résister à la poussée moscovite et l'aile droite de l'armée russe était menacée par ces contingents ottomans. Il fallait remédier à cette situation.

Le grand duc Nicolas décida d'envelopper l'armée ottomane du Tchokor. Au nord, il se rapprocha de Trébizonde en suivant la côte, tandis que des troupes parties d'Erzeroum remontaient dans la direction du port en suivant le coude de la rivière Tchokor.

Les progrès de ces troupes vers le nord et la prise de Trébizonde assurèrent la réussite de la manœuvre du grand duc, si les Ottomans ne se replient pas en vitesse.

C'est un magnifique résultat. Désormais, le front Russe s'étend de Trébizonde à Bitlis sans qu'il puisse être tourné par les ailes.

L'échec est désastreux pour les Ottomans qui doivent de plus en plus regretter de s'être embarqués dans la galère teutonne.

Ce beau succès va, aussi, améliorer la situation des Anglais en Mésopotamie : les Turcs seront probablement obligés de rappeler vers le nord une partie des troupes qui assiègent dix mille soldats Anglais à Kou-el-Amarak, et les armées de secours qui arrivent par le sud, délivreront bientôt, il faut l'espérer, la division héroïque qui depuis plusieurs mois tient tête à 60.000 Ottomans.

Enfin, il va de soi, que les succès des Russes ruinent totalement les gigantesques projets ennemis contre l'Égypte. De ces projets, il ne saurait plus, maintenant être question.

Mauvaise journée pour les Boches et Turco-Boches.

Aussi pacifique que soit l'opinion américaine, il semble bien, cette fois, qu'elle ne veuille plus se laisser bernier par les procédés dilatoires des Allemands.

Les nombreux télégrammes arrivés hier de Washington indiquent que les Yankees sont à bout de patience. Comment en serait-il autrement devant les atrocités sans cesse renouvelées des pirates, auxquelles s'ajoute l'ironie injurieuse de la presse teutonne ? Les journaux d'Outre-Rhin trouvent très spirituel, dans les circonstances actuelles, de plaisanter le « sabre de bois » de M. Wilson et « son feu roulant de No-

les diplomatiques ». Singulier procédé pour calmer une nation dont la dignité est en jeu !

M. Bernstorff a donc éprouvé quelques désillusions dans son entrevue avec M. Lansing. Ce dernier ne lui a pas laissé ignorer que les promesses avaient fait leur temps et qu'il exigeait aujourd'hui des engagements formels. Aussi bien M. Wilson a dû soumettre, hier, la question aux deux Chambres réunies en Congrès.

Cette attitude semble avoir produit un premier résultat : Le *Morning Post* affirme tenir de source sûre que le Gouvernement de Berlin a informé l'Ambassadeur américain qu'il avait le désir de donner satisfaction aux Etats-Unis.

Le monde est fixé sur la valeur des promesses de Guillaume. Il n'y aura donc rien de changé à la guerre sous-marine, tant que nous en resterons à l'ère des protestations allemandes. Mais la discussion entre Washington et Berlin se fait plus sérieuse, elle devient plus serrée et quel que soit son désir d'éviter la rupture, M. Wilson ayant engagé la dignité de son pays, sera contraint de marquer un succès sous peine de diminuer grandement la grande république transatlantique.

A. C.

### Sur le front belge

Quelques actions d'artillerie réciproques sur le front belge, notamment au sud de Saint-Georges, aux abords de Dixmude et près de la maison du Passeur.

### Les effets du blocus

Les derniers chiffres concernant les exportations américaines vers l'Europe prouvent l'efficacité du blocus de l'Allemagne par les alliés pour la semaine qui finit le 25 mars 1916, comparés à la semaine correspondante de 1915 : les chiffres sont les suivants :

|                | 1915       | 1916      |
|----------------|------------|-----------|
| Norvège... fr. | 5.734.750  | 33.355    |
| Suède.....     | 9.133.655  | 71.215    |
| Danemark....   | 9.260.635  | 401.340   |
| Hollande.....  | 12.447.055 | 9.313.530 |

Pour la même semaine de 1916, l'exportation vers l'Allemagne et l'Autriche a été nulle et celle vers les pays alliés a presque atteint 100 millions de francs.

### Nouvel aéroplane anglais

Du journal technique anglais l'« Aéroplane » :

Nous avons maintenant un aéroplane aussi rapide que le *fokker*, capable de transporter deux hommes et une mitrailleuse, et doué d'un pouvoir ascensionnel extraordinaire. Le constructeur de cet appareil a su, en outre, éliminer un des détails majeurs des avions ultra rapides en inventant un système très simple de freins aériens qui ralentissent la vitesse de la machine avant qu'elle touche terre.

### L'ITALIE EN GUERRE

Dans la zone d'Adamollo, les alpins italiens ayant chassé les derniers détachements ennemis errants sur les contreforts, ont occupé et renforcé, le 17 avril, le défilé de Monte-Fume à l'altitude de 3.402 mètres.

Dans la vallée du Ledro, la destruction successive des lignes de résistance de l'ennemi continue et la progression graduelle des Italiens s'effectue vers le sommet du Monte-Sperone.

Dans la vallée de Sugana, dans la nuit du 17 au 18 avril, de nouveaux efforts de l'ennemi contre les positions italiennes, à l'ouest du torrent de Larganza se sont brisés contre la solide résistance italienne.

Dans la même nuit, au col di-Lana (Haut-Cordevole), après avoir bouleversé les lignes ennemies, les Italiens ont fait sauter la crête extrême occi-

dentale de la partie du mont encore en possession de l'adversaire. Le détachement ennemi qui occupait les tranchées a été tué ou est resté en grande partie enseveli. Les survivants, au nombre de 164, des chasseurs de l'empereur, dont 9 officiers, sont tombés entre les mains des Italiens ainsi qu'un riche butin d'armes, de munitions et de matériel de guerre.

### L'action russe

Poursuite du dégel, la Dvina occidentale commence à charrier des glaçons, et de ce fait les tranchées allemandes sur le front d'Ixkul, ont été rapidement inondées.

Les fantassins ennemis s'y sont trouvés tellement mal à l'aise que, malgré le danger couru, ils se sont installés sur les points les plus élevés de leurs tranchées ; mais, sous le feu violent de l'artillerie russe, ils durent y renoncer.

Le feu des Russes est maintenant si intense, que les Allemands en sont stupéfaits.

Grâce à l'artillerie, les Russes ont complètement anéanti un régiment allemand de *landwehr*, dans la région de Riga.

### La Prise de Trébizonde

Cet événement présente une importance encore plus considérable que la prise d'Erzeroum. Trébizonde était, en effet, une place de guerre sur laquelle les Turcs comptaient pour arrêter la marche de l'envahisseur. Ce dernier qui peut se ravitailler constamment, grâce au concours de sa flotte, a maintenant le chemin libre ouvert devant lui. Il peut dans cette voie aller menacer les rivages d'Asie qui font face à Constantinople et couper cette région de toute communication facile avec la capitale. C'est pourquoi il y a tout lieu de croire que ce succès russe fera grande impression à Constantinople.

La ville de Trébizonde donnera aux Russes une base excellente et nécessaire pour toute leur armée opérant à l'ouest d'Erzeroum. Les vivres et les munitions arriveront en deux jours d'Odessa, de Sébastopol et Novorossisk.

De Trébizonde une chaussée permettra le transport rapide par automobiles. Il est donc évident que la prise de Trébizonde aura une influence considérable sur tout le développement de la campagne russe en Asie Mineure et paralysera tout essai ultérieur d'offensive turque.

### Vers la capitale

La prise de Trébizonde donne au flanc droit de nos armées un solide point d'appui défendu par notre flotte, tandis que leur flanc gauche s'appuie sur Van, sur Bitlis et sur Mush. Nous sommes maintenant en bien meilleure position pour entreprendre une vigoureuse offensive dans la direction d'Erzinjan, en coopération avec le groupe central qui s'avance d'Erzeroum.

### Inquiétude à Berlin

A Berlin, la situation créée par la prise de Trébizonde est considérée comme particulièrement grave. On en voit le remède dans le choix du général Mackensen, en vue de rallier et de réorganiser l'armée turque en Asie.

Cette victoire facilitera grandement les opérations anglaises sur les bords du Tigre, en concentrant l'attention des généraux ottomans sur la défense des provinces métropolitaines de l'Asie-Mineure.

### La garnison de Trébizonde en fuite

On croit que la garnison de la forteresse de Trébizonde comptait 50.000 hommes, dont une partie se replie dans la direction du littoral, tandis que l'autre fuit vers Erzindjan.

### 20.000 Allemands sur le front de Guevgnell

Les habitants de Majadag affirment que 20.000 Allemands environ sont arrivés récemment dans la région de Guevgnell.

### Venizelos organise la résistance

Les principales personnalités du parti libéral se sont rendues hier chez M. Venizelos, pour rendre compte à l'ancien président du conseil de scènes scandaleuses qui se sont déroulées au cours de la conférence tenue par ses adversaires. M. Venizelos a exprimé toute son indignation des manœuvres de la police, déclarant d'ailleurs que le parti n'en continuera pas moins sa campagne de conférences. Les réunions, en effet, recommenceront dès après Pâques. Il a été décidé que la commission du parti libéral déposerait une plainte contre certains chefs de la police. Ceux-ci, en effet, surpris comme ils donnaient à leurs agents des ordres destinés à provoquer des scènes de violence, doivent être tenus pour responsables de la panique et de l'avortement de la conférence.

### Exactions boches dans un village grec

Un détachement germano-bulgare, ayant à sa tête des officiers bulgares, a fait irruption dans le village de Sfetapekta, où il arrêta six Grecs qui ont été conduits à Strumitza. Une délégation des habitants du village est venue à Salonique protester auprès des autorités grecques.

### Les Allemands laissent brûler un quartier de Belgrade

Un immense incendie, que l'on croit provoqué par la malveillance, a détruit la presque totalité d'un faubourg oriental de Belgrade. Plusieurs centaines de maisons ont été la proie des flammes et des milliers de personnes se trouvent sans asile. Les troupes allemandes n'auraient fait à peu près aucun effort pour combattre le sinistre.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 19 avril 1916

PRÉSIDENCE DE M. VIOLETTE

VICE-PRÉSIDENT

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi complétant la loi du 16 octobre 1915, relative au ravitaillement de la population civile en blé et en farine. Ce projet porte de 75 à 77 kilos le taux d'extraction prévu à l'article 8 de la loi actuelle.

Ce projet est adopté.

La Chambre revient à la discussion du projet sur les loyers.

L'article 30 qui avait été réservé est voté et la Chambre discute le chapitre IV.

L'article 51 donne au locataire le droit de faire proroger son bail d'une durée égale à la durée de la guerre et aux conditions fixées au bail.

L'article 51 est voté ainsi que l'article 52.

Et la séance est levée.

## CHRONIQUE LOCALE

Œuvres départementales d'assistance

Aux Victimes de la Guerre

86

SOUSCRIPTIONS  
Commune de Reilhacq (Suite)

|                            |    |
|----------------------------|----|
| Gouloumés Baptiste.....    | 12 |
| Gouloumés Eugénie.....     | 3  |
| Guilard Marcel.....        | 3  |
| Gouloumés Urbain.....      | 6  |
| Guibert Adrien.....        | 3  |
| Gard Agathe.....           | 12 |
| Sarret François.....       | 3  |
| Sarget Gabrielle.....      | 12 |
| Rougé Joseph.....          | 3  |
| Pugnot Lucie.....          | 3  |
| Thiers Antoine.....        | 12 |
| Vizinet Baptiste.....      | 3  |
| Vezinet Lucien.....        | 12 |
| Violette Elisa.....        | 3  |
| Vizinet Baptiste.....      | 3  |
| Vaux Jean.....             | 3  |
| Vaux Victoria.....         | 3  |
| Tocaben Mathilde.....      | 3  |
| Tocaben Marie-Céleste..... | 3  |

|   |    |
|---|----|
| Commune de Repregnières                 |    |
| Cellié Louis, Propriétaire.....         | 10 |
| Moussié Marie-Jeanne, Institutrice..... | 10 |

|                                       |     |
|---------------------------------------|-----|
| Commune de Rignac                     |     |
| Bisquet Clément, Propriétaire.....    | 5   |
| Pisier Jules, Châf. de Roumégoux..... | 100 |
| Judicis Marie, Institutrice.....      | 3   |

|                                    |    |
|------------------------------------|----|
| Commune du Roc                     |    |
| Condaminé Henri, Propriétaire..... | 5  |
| Delpech-Garrigues Hélène.....      | 10 |
| Marty Bernard.....                 | 3  |
| Séarid Pierre.....                 | 3  |
| Lacombie Pierre.....               | 5  |
| Mesponlet Maria.....               | 6  |
| Masabie Marie (Vve).....           | 6  |
| Madebos René.....                  | 3  |
| Delpech Léa.....                   | 4  |
| Colonges Marie-Louise.....         | 4  |
| Chastrasse (Vve).....              | 3  |
| Chanat B.....                      | 3  |
| Fontenille (Mme).....              | 3  |
| Fabre Jeanne.....                  | 3  |
| Jouve Pierre.....                  | 3  |
| Hébrard Armandine.....             | 6  |
| Conty Alfred.....                  | 3  |
| Chefel (Mme).....                  | 3  |
| Freyssenge Félicie.....            | 6  |
| Bourgnois (Vve).....               | 3  |
| Labruyère Berthe.....              | 4  |
| Decros Jean, Curé.....             | 3  |
| Rodes Jean.....                    | 3  |
| Verdic Marie.....                  | 3  |
| Freyssing Firmin.....              | 3  |
| Delpech Amédée.....                | 3  |

|  |       |
|--|-------|
| Commune de Rocamadour                                      |       |
| Cayre Emilie, Propriétaire.....                            | 3     |
| Delnaud Paul, Propriétaire.....                            | 3     |
| Garrigou Pierre, Propriétaire.....                         | 3     |
| Moncany, d. Vitrac, H. du Lion-d'Or.....                   | 3     |
| Monteil Jean.....  | 10    |
| Bergougnoux Clarisse.....                                  | 3     |
| Tocaben Anna.....  | 3     |
| Brunet.....  | 3     |
| Toulose Jeanne, Rec. des P. T. T.....                      | 12    |
| Maurry Clothilde, Dir. d'école libre.....                  | 5     |
| Maurry Geneviève, Ecole Libre.....                         | 5     |
| Veyssat Thérèse.....                                       | 5     |
| Ecole Libre, 2 <sup>e</sup> Division.....                  | 15    |
| Ecole Libre, 1 <sup>re</sup> Division.....                 | 10    |
| Bonhomme Henri, Missionnaire.....                          | 10    |
| Amadien J.-Pierre, Prêtre.....                             | 10    |
| Sambille Léa.....  | 10    |
| Sambille Joséphine, Trésorière.....                        | 24    |
| Brunet.....  | 3     |
| Tocaben.....   | 3     |
| Toulouse (Mme), Rec. des P. T. T.....                      | 24    |
| Mégrignac Julie.....                                       | 3     |
| Maurry Cyprien.....  | 5     |
| Floirac François.....                                      | 3     |
| Despoux (Mlle).....  | 5     |
| Coudere Eugénie.....                                       | 5     |
| Constant Henri.....  | 20    |
| Monteil Jean, Desservant.....                              | 20    |
| Teulière Josephine.....                                    | 5     |
| Lastargues Ida, Institutrice.....                          | 12    |
| Fabre Aurélie.....   | 12    |
| Vayssat Thérèse.....                                       | 5     |
| Vernet A., Prêtre-brancard.....                            | 10    |
| Monteil J.-A., Supér. du Pèlerinage.....                   | 40    |
| Seur Marguerite, Supérieure.....                           | 10    |
| Lastargues Ida, Institutrice, Souscription de l'Ecole..... | 25 80 |

|  |    |
|--|----|
| Commune de Rouffillac                  |    |
| Calès Théophile, Propriétaire.....     | 12 |
| Espaliat Jean.....                     | 3  |
| Griffat Jean.....                      | 3  |
| Auzié Anne-Marie.....                  | 10 |
| Escudé Pierre, Curé.....               | 6  |
| Thiers Germain, Propriétaire.....      | 3  |
| Chastrasse Félicie, Propriétaire.....  | 3  |
| Lacombes Pierre, Cordonnier.....       | 3  |
| Delpech Isidore, Adjoint.....          | 5  |
| Daunat Pierre, Propriétaire.....       | 3  |
| Constant Pierre.....                   | 3  |
| Lalande Henri.....                     | 3  |
| Villard Louis.....                     | 3  |
| Soulacroup Jean.....                   | 4  |
| Soueilhou Augustin, Instituteur.....   | 4  |
| Serres Jean, Maire.....                | 5  |
| Sembelles Pierre, Cons. Municipal..... | 3  |
| Lespinasse François, Propriétaire..... | 3  |
| Ressayre Berthe.....                   | 3  |
| Montagne Pierre, Menuisier.....        | 5  |
| Lescafé Eulalie.....                   | 5  |
| Delmas Auguste.....                    | 3  |
| Bouygues Valérie.....                  | 3  |
| Aussel Raymond.....                    | 3  |
| Laurie Laurentine.....                 | 3  |
| Linol Eléonore.....                    | 3  |
| Lafage Isidore.....                    | 3  |
| Lapeyre Anna.....                      | 3  |
| Villard Alexandre.....                 | 3  |
| Terrade Mélanie.....                   | 3  |

|  |    |
|--|----|
| Commune de Rouffillac (Suite)          |    |
| Calès Théophile, Propriétaire.....     | 12 |
| Espaliat Jean.....                     | 3  |
| Griffat Jean.....                      | 3  |
| Auzié Anne-Marie.....                  | 10 |
| Escudé Pierre, Curé.....               | 6  |
| Thiers Germain, Propriétaire.....      | 3  |
| Chastrasse Félicie, Propriétaire.....  | 3  |
| Lacombes Pierre, Cordonnier.....       | 3  |
| Delpech Isidore, Adjoint.....          | 5  |
| Daunat Pierre, Propriétaire.....       | 3  |
| Constant Pierre.....                   | 3  |
| Lalande Henri.....                     | 3  |
| Villard Louis.....                     | 3  |
| Soulacroup Jean.....                   | 4  |
| Soueilhou Augustin, Instituteur.....   | 4  |
| Serres Jean, Maire.....                | 5  |
| Sembelles Pierre, Cons. Municipal..... | 3  |
| Lespinasse François, Propriétaire..... | 3  |
| Ressayre Berthe.....                   | 3  |
| Montagne Pierre, Menuisier.....        | 5  |
| Lescafé Eulalie.....                   | 5  |
| Delmas Auguste.....                    | 3  |

Supplément au **JOURNAL DU LOT**

Paris, 16 h: 25:

**Graves désordres à Berlin**

**LA FOULE RÉCLAME LA PAIX**

**La troupe intervient : 200 morts**

Des nouvelles de source particulière, annoncent que de violentes manifestations se sont produites à Berlin pour l'interpellation de Liebknecht.

Les manifestants, composés surtout de femmes réclamaient la paix, menaçant d'incendier le Reichstag.

Il se confirme que la troupe fut appelée pour rétablir l'ordre.

Elle tira sur la foule.

On compte 200 morts et de nombreux blessés.

Le lendemain un service d'ordre fut établi autour du Reichstag sur une zone de 500 mètres.

## LES ALLOCATIONS

Voici encore la question des allocations à l'ordre du jour : mais il s'agit, à présent, du relèvement du taux de cette indemnité accordée aux familles des mobilisés, et c'est en raison de la « vie chère » que se pose cette question du relèvement de l'allocation.

Nous n'avons aucune objection à opposer à une pareille proposition : mais il nous paraît plus normal de voir d'abord si tous les ayants-droit touchent l'allocation.

Si, en raison de la vie chère, on demande le relèvement de l'indemnité journalière de 1 fr. 25, on doit comprendre que bien des familles qui « ne touchent rien » ont, en raison de la prolongation des hostilités, aujourd'hui besoin de « toucher ».

Une famille agricole qui était dans l'aisance il y a 22 mois, peut, actuellement, ne pouvoir faire face à ses besoins par suite du faible rendement des terrains abandonnés, par suite du manque de main-d'œuvre.

Les Commissions cantonales ont certainement examiné avec attention et bienveillance les demandes qui lui ont été soumises, mais se basant sur les impôts payés par les propriétaires, elles ont rejeté un grand nombre de ces demandes.

Et cependant si le chiffre des impôts n'a pas varié sur les listes des contributions, le rendement agricole ne correspondait plus à l'importance de la propriété.

Aussi bien, les faits inhérents à l'exploitation ou à l'entretien de la propriété n'ont pas diminué.

M. le Préfet du Lot, dans une excellente circulaire adressée aux maires du département fixe nettement cette situation : « c'est ainsi qu'il recommande aux Commissions chargées d'appliquer la loi, d'admettre au bénéfice de l'allocation les familles qui, « sous les apparences d'une situation aisée, continuent au prix des plus grandes difficultés et en supportant de lourdes charges, à exploiter leurs domaines ».

On ne saurait mieux dire, mais, indique M. le Préfet, les familles dont la demande initiale a été définitivement rejetée, « ont la faculté d'introduire une nouvelle requête devant la Commission cantonale, sans avoir besoin de justifier d'un fait nouveau, mais à charge de préciser leur situation. »

Et ceci n'est que juste : ceux qui demandent l'allocation ont pour premier devoir de préciser la situation dans laquelle ils se trouvent, sinon les Commissions ne peuvent que juger d'après leur situation antérieure. Il n'y a pas de honte à donner les raisons exactes qui motivent une demande d'allocation : cette allocation n'est pas une aumône ; c'est une indemnité.

Mais si l'on songe à relever le prix de ces allocations, en faveur de ceux qui touchent, il est urgent de rendre justice à tous ceux qui ne touchent rien.

## LA RÉFORME DES CONSEILS DE GUERRE ET LA SUPPRESSION DES COURS MARTIALES

La Chambre vient d'adopter la loi votée ces jours derniers par le Sénat sur les conseils de guerre et la suppression des cours martiaux.

La réforme se présente ainsi : Les circonstances atténuantes, devant les conseils de guerre, seront admises en temps de paix, comme en temps de guerre.

L'instruction de l'accusé sera contradictoire. Il sera interrogé dans les 24 heures de son incarcération et communiquera avec son défenseur qui pourra l'assister à son premier et à son dernier interrogatoire.

Dans la composition des conseils de révision, des magistrats civils sont introduits.

Ainsi, les militaires, membres des conseils de révision, seront prudemment évités les erreurs de droit. Le danger des erreurs judiciaires sera d'autre part, réduit, grâce à la faculté donnée aux conseils de révision de surseoir d'office à l'exécution du jugement prononcé par un conseil de guerre, lorsqu'ils estimeront qu'il y a lieu à ouverture de la procédure de révision, prévue par la loi de 1895.

La loi précise tous les faits, crimes ou délits, ayant un caractère insurrectionnel et son texte permet d'en saisir les tribunaux militaires, même lorsque les auteurs responsables en sont des civils.

Elle distingue entre l'état de siège, résultant du péril d'insurrection à main armée et l'état de siège résultant du péril de guerre étrangère.

Dans le premier cas, ce sont, seulement, les faits ayant un caractère insurrectionnel qui, commis par des civils, relèveront des conseils de guerre.

Dans le second cas, où le péril est évidemment beaucoup plus grave, où la vie même du pays est en jeu, elle admet que rentreront, dans la compétence des conseils de guerre, tous les actes, crimes ou délits, commis par des civils, susceptibles d'avoir une répercussion sur la Défense Nationale.

Elle énumère ces actes et ajoute à cette énumération, les mots suivants : « D'une manière générale, tous crimes ou délits portant atteinte à la Défense Nationale. »

Enfin, la loi ratifie la suppression, votée par la Chambre, des cours martiaux, créés par le décret du 6 septembre 1914, parce qu'elles offrent des garanties insuffisantes à la défense et qu'elles ont commis de nombreuses erreurs judiciaires, dont il

importe d'éviter le renouvellement. Mais elle décide, dans le but de permettre aux juridictions militaires de frapper vite, tout en frappant à bon escient, que plusieurs conseils de guerre pourraient être établis dans chaque division active.

Telles sont les modifications qui sont apportées au régime actuel. Il faut croire qu'elles sont excellentes, puisqu'elles ont eu l'approbation du chef de l'armée.

### Votes de nos Députés

Sur la disjonction du contre projet de M. Bienaimé relatif au projet de loi ayant pour objet d'avancer l'heure légale pendant la guerre, nos députés ont voté :

Pour : MM. de Monzie, Bécays et Malvy.

La Chambre a approuvé par 252 voix contre 148.

Sur la demande de renvoi à la Commission du projet de loi relatif à l'avance de l'heure légale pendant la guerre nos députés ont voté :

Contre : MM. de Monzie, Bécays et Malvy.

La Chambre a repoussé le renvoi par 227 voix contre 170.

### Nos compatriotes

Notre compatriote, M. Lafon, lieutenant au 288<sup>e</sup> d'infanterie, est promu au grade de capitaine.

M. Lafon a été en outre cité à l'ordre du jour et décoré de la croix de guerre.

Voici la citation dont il a été l'objet :

« Officier courageux et énergique. Dans la défense d'un village, le 7 mars 1916, a su maintenir sa compagnie, malgré un très violent bombardement et enrayé par ses feux une tentative d'attaque allemande. »

Nous adressons nos vives félicitations à notre vaillant compatriote qui est un ancien adjudant du 7<sup>e</sup> d'infanterie.

### Les disparus

Parmi les militaires disparus, nous relevons le nom de :

Mérel Guillaume, du 7<sup>e</sup> d'infanterie, 10<sup>e</sup> compagnie, disparu le 22 août 1914.

### Les Retrouvés

Parmi les militaires qui, considérés comme disparus, ont été retrouvés, nous relevons les noms de :

Vaysses Henri, du 11<sup>e</sup> d'infanterie, originaire de Tauriac (Lot) ; Goindre Jules, caporal au 7<sup>e</sup>, est interné à Limbourg.

### Obsèques de M. Tardieu

Ainsi que nous l'avons annoncé, nous publions ci-dessous les discours prononcés sur la tombe du regretté M. Tardieu, commis-greffier au tribunal civil :

#### DISCOURS DE M. GRIMAL

Président du Tribunal

Je manquerais à un impératif devoir si je laissais se refermer cette tombe sans adresser, au nom de la corporation judiciaire de Cahors, un suprême et dernier adieu à celui qui fut pour elle, pendant tant d'années, un collaborateur intelligent, laborieux et sûr.

C'est le 12 mars 1883 que Louis Tardieu, ayant obtenu sa titularisation, prit place comme commis-greffier, parmi les magistrats, et que commença, pour un effort commun, cette longue et amicale association qu'une mort foudroyante vient de briser.

Physionomie bien personnelle que celle de cet enfant de Cahors, spirituel et gai, d'esprit primesautier, aimablement gaulois, doucement caustique, volontiers paradoxal, doté d'un optimisme clairvoyant et communicatif, n'avait eu raison ni les misères qui s'élevaient au prétoire, ni la pratique des affaires où se heurtaient violemment les passions mauvaises et les intérêts contraires.

De caractère indépendant et d'apparence frondeuse, Louis Tardieu était, au contraire, le plus discipliné, le plus loyal, le plus régulier des fonctionnaires.

Il intéressait par de brusques sautes d'humeur qui, de la part de vieux collaborateurs légitimement consentants de leur devoir scrupuleusement rempli, sont la juste rançon de leur dévouement, et qui, chez lui, ne parvenaient point à masquer une inexorable droiture de conscience et une âme d'élite tout imprégnée de sensibilité, d'indulgence et de bonté.

En lutte inconsciente et silencieuse contre le mal qui la terrassait et dont la genèse se trouve peut-être dans l'accomplissement, mais jamais interrompu de son devoir professionnel, Louis Tardieu, qu'aucune considération d'intérêt ne retenait à son poste, avait déjà voulu, résignant ses fonctions, goûter les joies d'une retraite qu'il n'aurait jamais connues, et il n'a pas fallu moins que les événements tragiques que nous traversons, le souci de sa dignité professionnelle, et peut-être nos instances, ainsi compliquées du deuil qui nous atteint, pour le retenir à la tâche, dont la mort seule l'a libéré.

Non pas par goût d'indépendance, mais bien par affection pour une vieille mère et une sœur d'esprit élevé et de culture supérieure, Louis Tardieu, fidèle à la maison natale, ne s'était point créé de foyer, et je ne puis sans émotion me transporter par la pensée au sein de cette famille où n'est plus que la mère nonagénaire et la sœur, celle-ci assistant, le cœur désolé, à la faillite de son rêve, que devait complètement réaliser, après une existence de consciencieux labeur, la continuation avec son frère d'une vie indissolublement commune, embellie d'un repos légitimement acquis.

Puisse nos regrets apporter à cette malheureuse famille, désormais mutilée, un adoucissement à son épreuve.

#### DISCOURS DE M. BESSE

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats

Messieurs,

Le Barreau et la Compagnie des Avocats de Cahors doivent à Tardieu et se doivent de donner sa dernière et si cruelle expression à l'affectueux hommage qu'il lui rendait de son vivant.

Notre famille judiciaire semble incomplète autour de son cercueil. Mais les absents, résumés loin d'ici par le Devoir sacré, nous y rejoignent en pensée. Nous y sommes donc tous, nous sceller la douce et saine séparation de la marque de nos sympathies anciennes et survivantes, arrivées encore par la pénible surprise de cette mort inattendue.

Tardieu était une physionomie originale de notre Palais. S'il avait l'art de savoir rester à sa place, il avait aussi celui, plus malaisé, de le savoir quitter sans désobliger ni mécontenter personne. Il s'était créé un droit au privilège, précieux et pour lui et pour nous, de jour de l'interprétation, la plus extensive à la fois et la plus saine, des lois de la camaraderie et de l'amitié. Il n'était pas l'homme des protocoles compassés, des maintiens apprêtés, des formules doucereuses. Mais il était le parfait honnête homme coulé d'un seul bloc dans un moule de droiture, de franchise et d'indépendance. La rudesse, la brusquerie, la froideur, accompagnés parfois des sautes. Chez Tardieu, au contraire, elles se paraient de l'attrait de la jovialité et de la bonhomie.

Ses impatiences, toujours amusantes, se résolvait en boutades assaisonnées de sel gaulois, de ce sel gaulois si abondant aux sources méridionales. Le pittoresque du mot et de l'image colorait son discours de teintes hardies et de touches animées. Sa malicieuse exubérance s'accusait surtout en trouvailles où se reconnaissent le don d'observation et la pénétration d'une psychologie primesautière.

Il lui est arrivé de camper des types de plaideurs persévérants avec une justesse de traits, un sens de la manie, une fidélité d'attitudes, une intuition des caractères, avec des moyens spontanés enfin, qui auraient fait de lui un maître humoriste s'il avait eu le loisir, dans sa jeunesse, d'enrichir sa veine naturelle.

Son entrain s'alliait à la sévérité de sa conscience. Auxiliaire charmant et zélé de la justice, du premier au dernier jour, jusqu'à l'avant-dernière semaine, il accomplissait sa tâche en ouvrier souriant et dominé par l'idée scrupuleuse du devoir.

Au greffe comme à l'audience, on le voyait inlassablement penché sur ses registres redoutables, que le plus minutieux contrôle eût en vain cherché à trouver en défaut. On pouvait s'en remettre aveuglément à sa probité professionnelle du soin de travailler beaucoup et bien.

Collègue aimable, dévoué et sûr, il gagnait dès son entrée en fonctions, et il n'eut pas de peine à les garder, l'affection et l'estime de ses collaborateurs.

Pénétré de ses obligations envers ses chefs, il avait le sentiment du respect hiérarchique avec je ne sais quel mélange de limpide confiance dans l'acquisition de ses supérieurs aux libérés de sa verve au reste déferente.

A nous aussi il était cher, et, en le perdant, nous sentions bien que nous perdions comme un parent un peu moins proche mais très aimé, dont la disparition brise tout un faisceau de liens.

A vous, Tardieu, qui, dans notre voisinage, viviez un peu de notre vie, nous offrons l'hommage attristé de nos unanimes regrets.

A votre mère, à votre sœur, à votre frère, si dignes et si malheureux, celui de notre profonde affliction.

### AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE

La Chambre a voté une proposition de loi de M. Deyris, dont voici le texte :

« Un diplôme d'honneur portant en tête : « Aux Morts de la Grande Guerre, la Patrie reconnaissante », est décerné à tous les officiers, sous-officiers et soldats des armées de terre et de mer décédés depuis le début des hostilités pour le service de la défense du pays. Ce diplôme sera remis à leurs familles par les soins des autorités civiles et militaires. »

### Le Foyer du soldat

Nous avons reçu pour le « Foyer du soldat » de Mme Ibert, jardinière, 1 fr., de M. Ch. Ibert, (blessé), 0,50.

### La taxation des oérées

Le « Journal officiel » publie la loi promulguant que pendant la durée de la guerre les ministères de l'Agriculture et du Commerce pourront fixer les prix-limites que ne devront pas dépasser l'avoine, le seigle, l'orge, les sons et les issues.

### Albas

Culture de la betterave sucrière. — M. l'agent commercial de la Compagnie d'Orléans, de Périgueux, a adressé au syndicat agricole de notre localité l'avis suivant qui mérite de retenir l'attention des cultivateurs :

### AVIS

« La culture de la betterave sucrière, d'ailleurs très rémunératrice, présente aujourd'hui un intérêt tout particulier, en raison de l'envasement des départements du Nord, gros producteurs. »

« Elle pourrait être faite dans le sud-ouest dans de bonnes conditions. »

« Déjà les distilleries des Deux-Sèvres à Melle et à Celles et Belle annoncent qu'elles sont acheteuses de betteraves sucrières au prix de 30 francs les 1000 kg., gare départ, et les demi-sucrières au prix de 23 francs. »

« On nous affirme que dans les régions de Port-St-Marie et d'Aiguillon (Lot-et-Garonne), des marchés seraient déjà passés avec une maison de Bordeaux. »

« Les agriculteurs du Sud-Ouest auraient intérêt à faire cette culture. »

« Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Agent commercial de la Compagnie d'Orléans à Périgueux. »

### Sousceyrac

Jugement réformé. — Comme nous l'avons annoncé hier, le jugement du Conseil de guerre de Toulouse condamnant à 3 ans de prison et à 1000 francs d'amende, M. Mazières pour propos regrettables, a été annulé à l'unanimité par le Conseil de révision de la 18<sup>e</sup> région, siégeant à Bordeaux.

Le Conseil de révision a estimé en effet que la loi du 5 août n'était pas applicable en l'espèce.

Ainsi prendra fin sans doute l'agitation légitime provoquée ici par une condamnation qui était de l'avis de tous... exagérée, ainsi que nous le disions dans le « Journal du Lot » du 27 mars.

### Avis de décès

Madame veuve A. DISSÉS, née GOMBARIEU ; Madame et Monsieur Pierre DISSÉS et leur fils ; Monsieur Louis DISSÉS et tous les autres parents, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

#### Monsieur COMBARIEU Louis

Archiviste honoraire  
Correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction Publique,  
Officier de l'Instruction Publique,  
Chevalier du Mérite Agricole

leur frère, oncle et cousin, décédé à Cahors à l'âge de 73 ans, muni des sacrements de l'Eglise et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le samedi 22 avril à 3 heures moins le quart en l'église St Barthélemy.

L'assemblée à la maison mortuaire, 11, rue Jean Vidal.

Etant donné les circonstances actuelles il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

### DÉPÊCHES OFFICIELLES

#### COMMUNIQUÉ DU 19 AVRIL (22 h.)

A l'ouest de la Meuse, activité considérable de l'artillerie sur la cote 304 et sur nos premières lignes entre le Mort-Homme et Cuméres.

A l'est de la Meuse, bombardement violent dans la région Douaumont-Vaux.

En Woëvre, journée calme dans les secteurs du pied des Côtes-de-Meuse.

Aux Eparges, l'ennemi a lancé ce matin trois attaques successives sur nos positions. Toutes ces attaques ont été repoussées.

Aux cours de la dernière, l'ennemi, qui avait réussi à prendre pied un instant dans nos tranchées sur un front de 200 mètres environ, en a été rejeté aussitôt par notre contre-attaque qui lui a fait subir des pertes sérieuses.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

#### Communiqué du 20 Avril (15 h.)

(Transmis au « Journal du Lot » par PARIS-TÉLÉGRAMMES)

En Argonne, à la Haute-Chevauée, lutte de mines à notre avantage. Nous avons fait jouer un camouflet qui a détruit des travaux souterrains ennemis.

Sur la rive gauche de la Meuse, bombardement continu de notre deuxième ligne au cours de la nuit.

Sur la rive droite, hier, en fin de journée, NOS TROUPES ONT MENÉ CONTRE LES POSITIONS ALLEMANDES situées au nord-ouest de l'étang de Vaux une VIVE ATTAQUE QUI NOUS A PERMIS D'OCCUPER DES ÉLÉMENTS DE TRANCHÉE ET D'ENLEVER UNE REDOUTE FORTIFIÉE.

Au cours de cette action qui a coûté des pertes sérieuses à l'ennemi, nous avons fait prisonniers : dix officiers, seize sous-officiers et deux cent quatorze soldats.

Nous avons, en outre, pris plusieurs mitrailleuses et une certaine quantité de matériel.

En Woëvre, tirs de concentration de notre artillerie sur les voies de communications adverses.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

### Télégrammes particuliers

(Contrôlés au départ à Paris)

#### SUR LE FRONT RUSSE

##### AU NORD :

#### Tranchée prise et reprise

Dans la région de Dvinsk, au sud du village de Garboumka, dans la nuit du 16 avril, les Allemands ont jeté des rafales de feu sur une de nos tranchées du village de Chinovka, après quoi ils nous ont attaqués et nous ont enlevé cette tranchée. Mais, par un contre-attaque, nous en avons délogé l'ennemi.

Dans la région à l'ouest de Postavy, notre artillerie a dispersé une colonne ennemie.

Dans la région à l'ouest de Kremets et dans la région de la Strypa-supérieure, l'ennemi a fait exploser quelques fourneaux.

##### MER NOIRE :

#### Vapeur ennemi coulé

Un de nos sous-marins, bien qu'il ait été attaqué sans résultat par un avion ennemi, et sous le feu violent des batteries ennemies, a coulé un vapeur et un voilier près de l'entrée du Bosphore.

##### AU CAUCASE :

#### Encore des succès Russes

Dans la région d'Askhaline, à l'ouest d'Erzeroum, nos troupes se sont emparées, dans un assaut donné la nuit, d'une chaîne de montagnes puissamment organisée et dont plusieurs sommets s'élevaient à plus de deux verstes et demie au-dessus du niveau de la mer. Nous avons fait prisonniers quatre officiers et plus de 120 askaris.

L'ennemi a abandonné sur le terrain plusieurs centaines de cadavres.

Nous avons anéanti complètement quelques éléments ennemis nouvellement arrivés de la presqu'île de Gallipoli tandis que d'autres troupes turques qui participaient à ce combat, essayaient de grosses pertes causées par notre feu et par des charges à la baïonnette.

Paris, 12 h. 35

#### UN ACCORD AUSTRO-ROUMAIN

De Berne : D'après le journal roumain *Dimineata*, la conclusion d'un accord entre l'Autriche-Hongrie et la Roumanie, semblable à l'accord Gerano-Roumain, serait imminente. Le journal affirme que le Gouvernement Roumain ne veut ces accords aient un caractère politique quelconque.

#### Le général Gallieni opéré

De Versailles : Le général Gallieni a été opéré ce matin.

### REMERCIEMENTS

La famille TARDIEU et tous les autres parents remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

#### Monsieur Pierre-Louis TARDIEU

Commis-Greffier  
près le Tribunal civil de Cahors  
Ils s'excusent, en outre, auprès des personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, d'un oubli tout à fait involontaire.

#### BON CIDRE DE NORMANDIE

PUR JUS

#### Conduché -- Cahors

#### CIDRE

extra. Afin de faire apprécier nos excellents cidres nous sacrifions 50 barriques au prix de 60 fr. la barrique sur gare départ BORDEAUX. Le fût est repris pour 15 fr. Castéra, 3, Place Maucaillou, Bordeaux.

### Affirmons notre Confiance dans nos Armées

C'est un admirable effort militaire que la France a fait jusqu'ici, qu'elle continue et continuera, sans arrêt, jusqu'à la paix victorieuse.

Mais, pour vaincre, l'Armée doit recevoir en abondance, tout ce dont elle a besoin et son action doit être soutenue par « l'effort des usines » et « l'effort financier » aussi nécessaire et important.

Le public, par une heureuse innovation, peut trouver maintenant, dans tous les bureaux de poste des Bons de la Défense Nationale qui lui sont délivrés immédiatement. Toutes facilités sont donc données aux souscripteurs des valeurs de la Défense Nationale.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

### TENSION AUSTRO-BULGARE

De Genève : On mande de Bucarest que le Gouvernement Bulgare aurait envoyé une note à l'Autriche l'informant qu'il considérerait la reconstitution de l'Albanie comme un acte hostile envers la Bulgarie.

### L'ATTITUDE DE LA GRÈCE

De Bâle : L'Azest apprend d'Athènes qu'à la fin de cette semaine un Conseil de la couronne sera tenu, au cours duquel l'attitude définitive de la Grèce sera arrêtée.

### Le mécontentement Bulgare

De Genève : Suivant des renseignements de différentes sources, la situation de la Bulgarie est plutôt sombre.

La mobilisation pèse lourdement sur le pays. L'inaction des troupes provoque le mécontentement des Bulgares qui accusent ouvertement les Allemands d'être cause de cette situation.

### BULGARES ET TURCS MASSACRENT DES GRECS

De Salonique : On annonce de source diplomatique que de sérieux massacres Grecs ont eu lieu le 11 avril à Andrinople et dans le village de Demotitza.

Les Turcs et les Bulgares massacrèrent 400 Grecs et en blessèrent 300.

Ils pillèrent ensuite les habitations.

### Goëlette Grecque coulée

D'Athènes : La goëlette grecque *Evtopia* a été coulée par un sous-marin allemand dans la Méditerranée. Trois marins manquent.

### A la recherche de soldats !

De Genève : L'Autriche procédera à une troisième visite des réformés entre le 22 mai et le 29 juillet.

### Le recrutement anglais

De Londres : De nombreux membres de la Chambre des Communes partent aujourd'hui pour l'Irlande. Leur attitude dépendra de la déclaration que M. Asquith fera sur le recrutement. Actuellement le chef du Gouvernement a tout leur appui.

Paris, 14 h. 25

### Une ARMÉE RUSSE EN FRANCE

Aujourd'hui s'est terminé à Marseille le débarquement d'un important contingent de troupes Russes.

A cette occasion le généralissime Joffre adresse l'ordre du jour suivant à toutes les troupes :  
Notre fidèle alliée, la Russie, dont les armées combattent si vaillamment contre l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie, a voulu donner à la France un nouveau gage d'amitié et une preuve plus éclatante encore de son dévouement à la cause commune.

Des soldats Russes, choisis parmi les plus braves et commandés par des officiers les plus réputés, viennent combattre dans nos rangs. Vous les accueillez comme des frères et leur montrez une chaude sympathie vous réservez à ceux qui quitteront leur patrie pour venir lutter à nos côtés.

Au nom de l'armée française, je souhaite la bienvenue aux officiers, sous-officiers et soldats russes débarqués en France.

Je m'incline devant leurs drapeaux sur lesquels s'inscrivent bientôt les noms glorieux de nos communes victorieuses.

Signé : JOFFRE.

La Roumanie serait sur le point de conclure un accord commercial avec l'Autriche après en avoir conclu un avec l'Allemagne. Mais Bucarest tient à déclarer que ces accords n'altèrent d'aucune manière la liberté du Gouvernement roumain.

La Bulgarie — pour la deuxième fois — prévient l'Autriche que la restauration du royaume d'Albanie, serait considérée, à Sofia, comme un acte d'hostilité. Ferdinand n'a pas renoncé à étendre son empire jusqu'à l'Adriatique. François-Joseph pas davantage n'abandonne ses vœux sur Salonique.

Voilà qui promet une « entente » parfaite entre les alliés des Boches !

La Grèce déciderait à la fin de la semaine quelle sera sa définitive attitude.